

Lors du débat sur le projet de loi de décentralisation, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a plaidé à nouveau pour un « *moratoire pour le maintien des terres agricoles* », rappelant que, désormais, c'est tous les sept ans que disparaît en terres agricoles l'équivalent de la superficie d'un département français, en raison du développement du « *mitage* » du paysage autour des villes.

S'il a demandé des mesures courageuses à cet égard, il a contesté l'idée que celles-ci passent par une réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée aux collectivités locales.

S'agissant de cette DGF, il a dit qu'il fallait la réformer sur la base d'un petit nombre de critères, prenant en compte la richesse ou la pauvreté relatives des collectivités eu égard à leurs charges, afin d'aller vers une péréquation plus forte et plus juste.

.